CRISE SANITAIRE
LA MAIRIE VOUS INFORME

covid-19 : suivez l'info sur la page facebook
L'UNION • GROUPE D'ENTRAIDE
facebook.com/entraideluniocovid

Madame, Monsieur,
En cette terrible période de crise, quand toutes et tous nous sommes confinés chez nous, la Municipalité a souhaité s'adresser à vous. Ce document a été distribué par notre réserve municipale, faite de volontaires. Dès l'annonce du confinement, les élus et le personnel municipal ont mis en place un dispositif de crise visant à assister les Unionais, notamment ceux en difficulté. Il nous a semblé urgent et important de vous communiquer ici les détails de ce dispositif.
Ces informations, pratiques et essentielles, nous concernent tous. Elles vous permettront de trouver des réponses. Si la pandémie venait à s'étendre de façon encore plus dramatique, nous vous indiquons comment faire si vous souhaitez rejoindre la liste des volontaires, notre réserve municipale, pour nous aider à faire face, notamment en cas de nécessité d'aider les plus fragiles et les plus isolés d'entre nous. Nous mettons tout en place, dans la mesure de nos moyens et avec les difficultés que vous connaissez, pour être au plus proche de vous et pour pouvoir vous aider si nécessaire. En cette période difficile, recevez ici toute ma solidarité.

Marc Péré
Maire de L'Union

VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE ?

VOUS ÊTES ÂGÉ, ISOLÉ OU MALADE ?

Des services sont à votre disposition.

- portage de repas
- courses alimentaires ou à la pharmacie
- pôle médical à la salle des fêtes *(voir au verso)*
- ou tout simplement qu'un bénévole vous appelle régulièrement pour assurer un suivi de votre situation

Standard mairie 05 62 89 22 89
courrier@mairie-lunion.fr
facebook.com/entraideluniocovid

VOUS VOULEZ AIDER ?

POUR FAIRE PARTIE DE LA RÉSERVE COMMUNALE

et être mis en relation avec des Unionais qui ont besoin de vos services

OU DÉCLARER UNE SITUATION CRITIQUE, UNE PERSONNE ISOLÉE

Standard mairie 05 62 89 22 89
courrier@mairie-lunion.fr
facebook.com/entraideluniocovid

FOCUS

LE PÔLE MÉDICAL À LA SALLE DES FÊTES

Depuis samedi 21 mars, 40 médecins généralistes, accompagnés de plus de 40 infirmières et kinésithérapeutes issus de plusieurs communes du nord-est, et en partenariat avec l'ARS, tiennent à tour de rôle des permanences médicales au sein de la salle des fêtes de L'Union.
L'objectif de ce pôle médical est de pouvoir centraliser tous les patients qui présentent des symptômes de coronavirus en un même point, et ainsi éviter les échanges qu'il pourrait y avoir dans les salles d'attente des différents cabinets médicaux.
Les patients qui fréquenteraient ce pôle temporaire peuvent s'y rendre sans crainte : les salles d'attentes mises en place respectent les nécessités de distance entre chaque patient ; du liquide hydroalcoolique est mis à disposition des visiteurs ; un sens de circulation est mis en place pour distinguer les entrées et les sorties ; la salle est nettoyée chaque matin par un agent municipal avec un produit adapté et elle est décontaminée chaque soir par un prestataire. Toutes les précautions sanitaires sont donc prises.
Il est important de noter que chaque patient est vu seul, et sans accompagnant. Les professionnels de santé présents – infirmières et kinésithérapeutes- accompagnent les médecins, mais se chargent également de la régulation des entrées et de soumettre le premier questionnaire aux patients.

PÔLE MÉDICAL : ouvert chaque jour, dimanche compris, de 9h à 12h puis de 15h à 18h.

NE VOUS RENDEZ PAS DIRECTEMENT AU PÔLE MÉDICAL. SI VOUS PRÉSENTEZ DES SYMPTÔMES, APPELEZ VOTRE CABINET MÉDICAL HABITUEL EN SEMAINE, ET APPELEZ LE 15 LE WEEK-END.

Ce pôle n'est ouvert qu'aux adultes à partir de 16 ans. un accueil spécifique pour les enfants est assuré à la clinique de l'Union. Ce pôle ne dispose pas de test de dépistage.

Que fait votre Mairie ?

- Ouverture d'un pôle médical à la salle des fêtes (voir au verso)
- Accueil dans les écoles des enfants des personnels soignants (en partenariat avec la commune de St Jean). Renseignements sur l'espace familles
- Mise en place d'une cellule d'écoute psychologique : 05 62 89 22 89
- Portage de repas (tél. 05 62 89 22 89)

Inscrivez-vous à la newsletter de la ville
www.ville-lunion.fr

Infos utiles

- Poste : ouverture des bureaux de 9h à 12h du lundi au vendredi (ces horaires peuvent être amenés à changer ; la poste n'est ouverte que pour les opérations urgentes) ;
- Suspension du ramassage des déchets verts et des encombrants ;
- Fermeture des marchés de plein vent ;
- Fermeture des parcs, espaces verts, stades, aires de jeux, lac Saint-Caprais.
- Astreinte Police Municipale 06 07 73 70 89

Édité par la Mairie de L'Union, 6 bis avenue des Pyrénées, 31240 L'Union. Imprimé par nos soins.
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.